

Sujet : [INTERNET] Le projet eolien....

De : claudia bawden <baud24@hotmail.com>

Date : 18/11/2021 11:17

Pour : "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Voici la conséquence de la construction hâtive de centrales électriques dites éoliennes.

Get [Outlook for Android](#)

Sujet : [INTERNET] Fwd: Le projet eolien....

De : claudia bawden <baud24@hotmail.com>

Date : 18/11/2021 11:38

Pour : "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Les fréquences electromagnetiques sont parfaitement décelables avec des détecteurs d infrasons. Ce ne sont pas des sonomètres détectant les decibels.

Ces infrasons s organisent en graphiques. Voici un graphique tiré d une étude canadienne récente qui montre des tonalités marquées échappant aux standards de bruit car imprévisibles et ingerables. Ce sont celles la qui troublent le sommeil et constituent des troubles de voisinage, donnant lieu au syndrome eolien reconnu cette année par le tribunal de Toulouse.

La vérité peut être ralentie mais elle finit par émerger un jour. Ces installations ruinent des vies, des business et des elevages.

On ne peut pas inventer une torture si pernicieuse pour le vivant et le crime continue pourtant de tourner en boucle.

L acousticien canadien Palmer. ONTARIO 2021.

LES TONALITÉS MARQUÉES.

Get [Outlook for Android](#)

From: claudia bawden

Sent: Thursday, November 18, 2021 11:17:42 AM

To: pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Subject: Le projet eolien....

Voici la conséquence de la construction hâtive de centrales électriques dites éoliennes.

Get [Outlook for Android](#)

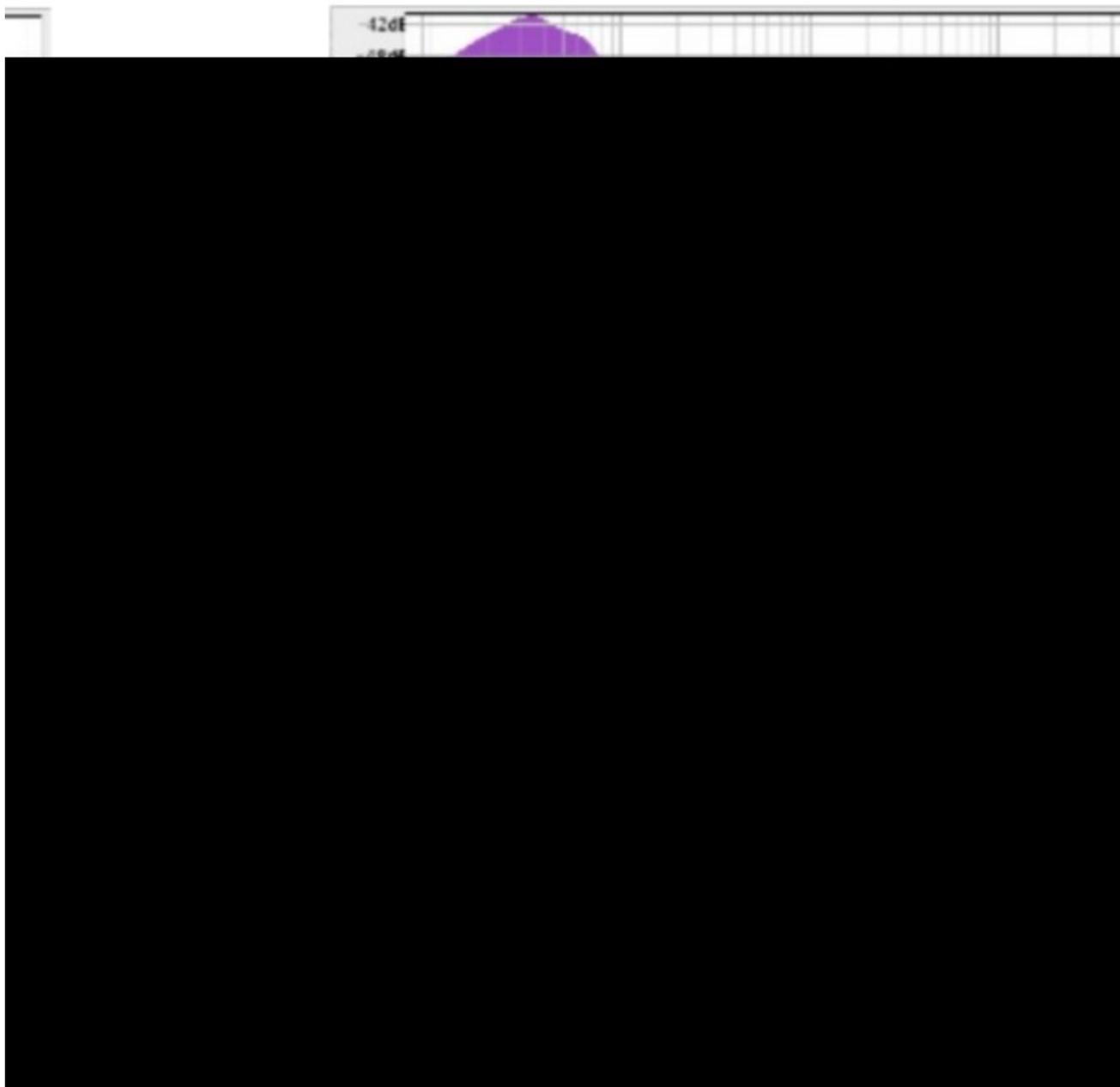
— Screenshot_20211116-063524.png



+ - ✈ 77% 🔋 06:35



Palmer. pdf...



—Pièces jointes : —

Je ne dormais plus, jusqu'à être admise aux urgences.pdf

30 octets

Screenshot_20211116-063524.png

46,8 Ko



<https://www.sudradio.fr/societe/eoliennes-un-couple-de-riverains-indemnie-je-ne-dormais-plus-jusqua-etre-admise-aux-urgences>

Eoliennes: un couple de riverains indemnisé, "je ne dormais plus, jusqu'à être admise aux urgences"

mercredi 10 novembre 2021 à 10:10

C'est une décision de justice qui va faire date dans le débat sur l'installation des éoliennes en France. La cour d'appel de Toulouse vient de condamner un gestionnaire d'éoliennes à indemniser un couple de Belge installé dans le Tarn. La raison : ces éoliennes trop proches de leur maison les ont rendu malades.

Quand ils se sont installés dans leur maison loin de tout dans ce parc national régional du Haut Languedoc, Christel et Luc Fockaert n'étaient pas contre l'installation d'éoliennes. Nous étions en 2004, mais ils estiment que tout ne leur a pas été dit. *"C'est une histoire d'être pour ou contre les éoliennes, mais juste faut pas les mettre trop près des gens"*, expliquent-ils avec le recul des années et de leur mauvaise expérience. Dix ans et six éoliennes installées sur les hauteurs de leur propriété, dont la plus proche à 700 mètres, les conséquences sur la santé sont arrivées.

"Ça commence par des problèmes de sommeil, puis je ne dormais plus du tout. Ça s'est énormément aggravé au moment où ils ont coupé le bois qui faisait écran entre le parc éolien et notre habitation. Jusqu'à être admise aux urgences ! Là on a dit stop, on a déménagé, quitté notre maison en 2015."

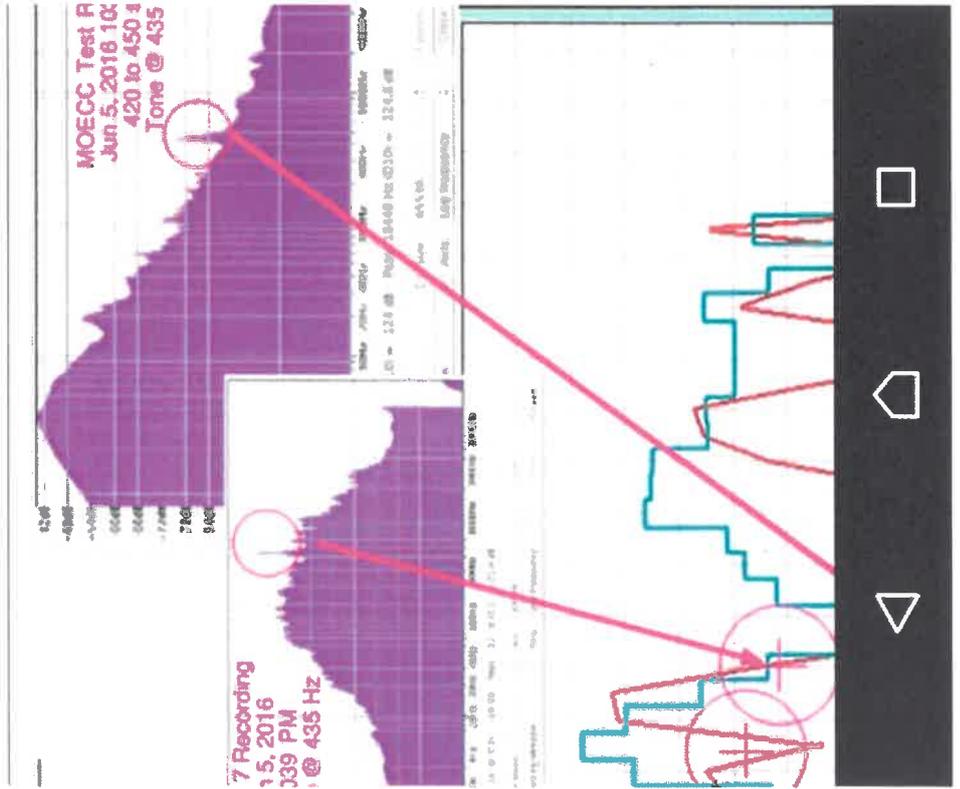
La justice reconnaît donc les effets nocifs des éoliennes sur la santé des riverains. L'association *"toutes nos énergies"*, qui soutient le couple, espère que ce jugement va faire avancer le débat actuel: *"Il y a certainement d'autres solutions pour développer la transition écologique en Occitanie"*, plaide le co-secrétaire du collectif. Le gestionnaire des éoliennes est condamné à verser 128.000 euros au couple, au titre de préjudice pour "troubles anormaux du voisinage".



77% 06:35



Palmer.pdf...



Sujet : [INTERNET] Projet eolien

De : claudia bawden <baud24@hotmail.com>

Date : 18/11/2021 11:50

Pour : "pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr" <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

Je suis contre et mon mail a été pris en compte par la préfecture. Voyez mes arguments étayés merci.

Get [Outlook for Android](#)

Sujet : [INTERNET] Déjà trop d'éoliennes

De : Harry Davies <harry8late@gmail.com>

Date : 18/11/2021 13:56

Pour : <pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr>

HD

— Eol 1.jpeg

— Pièces jointes :

Eol 1.jpeg

1,1 Mo

**Avis défavorable au projet éolien Courcôme « Les Croilières »,
1 éolienne supplémentaire à Courcôme.**

Nom, Prénom : DAVIÈS HARRY
Code postal : 16240 Ville : PAILLEROUX, VILLEFAGNEUX
Adresse mail : harry.stas@wanadoo.fr

En raison de :

- Saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore.
- Atteinte au cadre de vie (paysages et monuments).
- Atteinte à la santé (infrasons et ondes électromagnétiques).
- Atteinte à l'attractivité (dépréciation immobilière et tourisme).
- Non respect de la biodiversité (oiseaux nicheurs et migrateurs, chauves-souris, flore).
- Non respect des *distances minimales des éoliennes aux habitations (800m)* indiquées dans le guide du développement éolien du Pays du Ruffécois, élaboré par les élus avec la participation des promoteurs éoliens.

Autre : Signifiant l'addition sans celle
d'éoliennes, déjà existantes

Fait à Pailleraux, le 18 novembre 2021 Signature Abelin

Sujet : [INTERNET] proteste contre ces éoliennes.

De : Geoffrey Edwards <geoff.edwards@orange.fr>

Date : 18/11/2021 17:09

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Edwards Sarah et Geoff

16240 Villiers le Roux

en raison de saturation visuelle, pollution lumineuse et sonore, atteinte au cadre de vie et la santé, atteinte à l'attractivité, non respect de la biodiversité et la distance minimale des éoliennes aux habitations (800m) nous sommes contre la construction de ces éoliennes.

Sujet : [INTERNET] opposition au projet

De : Françoise MERLE <francoise.merle@orange.fr>

Date : 18/11/2021 20:58

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Je tiens à exprimer mon opposition à ce projet comme à tous ceux du Nord-Charente, Sud-Vienne tout simplement parce que nous en avons déjà beaucoup, le paysage est saturé.

Françoise Merle

Sujet : [INTERNET] Non aux éoliennes

De : Yolaine MERLE <yo.vi.merle@gmail.com>

Date : 18/11/2021 22:21

Pour : pref-obs-ep-eolien-croilieres-courcome@charente.gouv.fr

Bonsoir,

Nous sommes résolument contre ce projet éolien à Courcôme. Trop c'est trop: On est encerclés par ces monstres ailés. Arrêtons le massacre de notre belle campagne charentaise.

Cordialement

Yolaine et Denis Merle, 1 Le Logis 16700 Les Adjots